

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents : 9
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le dix février, à neuf heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : BRUNEAU Alban, CAROLO-LUTROT Virginie, CHERRIERE Malika, COLSON Joël, DE GAETANO Sylvie, DOMAIN Christine, FEREMANS Sylvie, FLEURET Alain, GRANCHER Christian, GUESDON Alain, LECOURT Pascal, LEFEBVRE Patrick, LEGOUVERNEUR Frédéric, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MARESCOT Michel, MARTIN Vincent, MAUPOINT Anaud, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PERINI Angélique, PHILIPPE Edouard, PRESLES Gwendoline, REMOND Franck, SCARANO Eric, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VALTER Clotilde, VANDAELE Virginie, VASSE Jean-Marc.

Conseillers suppléants : AUBOURG Jean, AUBRY Pierre, DELAUNE Daniel, DELAFOSSE Fabienne, FRAQUET Denis, GIMARD Antonin, LEFEVRE Luc, MAHEUT Raynald, NIANG-FOUQUET Oumou.

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à THIBAUDEAU-RAINOT Florence
GASTINNE Jean-Baptiste à PHILIPPE Edouard
SAINT MARTIN Florent à CHERRIERE Malika

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : AUBEY François, AUGIER Philippe, BAILLARD André, BELGHACHEM Kamel, CANAYER Agnès, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DENIZE Frédéric, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, GUEROULT Claire, GUEROUT Anthony, LECLERC Sébastien, LÉCOQ Jean-Paul, MERVILLE Denis, MICHALOT Alain, NAVARRE Jean-Louis, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, SENINCK Régine, TARGAT Dany, VASSE Sylvain, VASSET Laurent, VERSAVEL Léa, VESQUE Danièle.

Conseillers suppléants : AUBER François, BARIL Thérèse, BEUCHEMIN Marc, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, BROUT Cédric, CAVELIER Stéphane, CHARBONNEAU Benoît, CHIROL Avelyne, COLOMER Christophe, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DECHAMPS Christine, DEGENETAIS Françoise, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DEZELLUS Michel, DONNET Pascal, DORE Christophe, DROUET Mireille, DUBOCAGE Kévin, DUFROY Maria, FONTAINE Patrick, FORT Jean-Luc, FROMAGE Françoise, GELEBART André, GRANTURCO Thierry, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, HOUSSAYE Martine, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LE COURTOIS Anne-Virginie, LEMOINE Sandrine, LEMONNIER Yves, LENAIN Hubert, LESUEUR Raphaël, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, NIEPCERON Hervé, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, PIEDNOEL Denis, POURDIEU Brigitte, RABBY-DEMAISON Frédéric, ROUSSELET Eric, SAINT-MARTIN Jean-Paul, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine.

Délibération n°20220210 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Arnaud MAUPOINT comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 22 FEV. 2022

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 30

Nombre de délégués suppléants présents : 9

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le dix février, à neuf heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : BRUNEAU Alban, CAROLO-LUTROT Virginie, CHERRIERE Malika, COLSON Joël, DE GAETANO Sylvie, DOMAIN Christine, FEREMANS Sylvie, FLEURET Alain, GRANCHER Christian, GUESDON Allain, LECOURT Pascal, LEFEBVRE Patrick, LEGOUVERNEUR Frédéric, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MARESCOT Michel, MARTIN Vincent, MAUPOINT Amaud, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PERINI Angélique, PHILIPPE Edouard, PRESLES Gwendoline, REMOND Franck, SCARANO Eric, TETREL Marc-Antoine, THIBAudeau-RAINOT Florence, VALTER Clotilde, VANDAELE Virginie, VASSE Jean-Marc.

Conseillers suppléants : AUBOURG Jean, AUBRY Pierre, DELAUNE Daniel, DELAFOSSE Fabienne, FRAQUET Denis, GIMARD Antonin, LEFEVRE Luc, MAHEUT Raynald, NIANG-FOUQUET Oumou.

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à THIBAudeau-RAINOT Florence
GASTINNE Jean-Baptiste à PHILIPPE Edouard
SAINT MARTIN Florent à CHERRIERE Malika

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : AUBEY François, AUGIER Philippe, BAILLARD André, BELGHACHEM Kamel, CANAYER Agnès, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DENIZE Frédéric, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, GUEROULT Claire, GUEROUT Anthony, LECLERC Sébastien, LECOQ Jean-Paul, MERVILLE Denis, MICHALOT Alain, NAVARRE Jean-Louis, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, SENINCK Régine, TARGAT Dany, VASSE Sylvain, VASSET Laurent, VERSAVEL Léa, VESQUE Danièle.

Conseillers suppléants : AUBER François, BARIL Thérèse, BEUCHEMIN Marc, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, BROUT Cédric, CAVELIER Stéphane, CHARBONNEAU Benoît, CHIROL Avelyne, COLOMER Christophe, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DECHAMPS Christine, DEGENETAIS Françoise, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DEZELLUS Michel, DONNET Pascal, DORE Christophe, DROUET Mireille, DUBOCAGE Kévin, DUFROY Maria, FONTAINE Patrick, FORT Jean-Luc, FROMAGE Françoise, GELEBART André, GRANTURCO Thierry, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, HOUSSAYE Martine, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LE COURTOIS Anne-Virginie, LEMOINE Sandrine, LEMONNIER Yves, LENAIN Hubert, LESUEUR Raphaël, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, NIEPCERON Hervé, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, PIEDNOEL Denis, POURDIEU Brigitte, RABBY-DEMAISON Frédéric, ROUSSELET Eric, SAINT-MARTIN Jean-Paul, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine.

Délibération n°20220210 - 02 - Procès-verbal du 17 décembre 2021 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 17 décembre 2021 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 17 décembre 2021,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 17 décembre 2021.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

A COMPTER DU

22 FEV. 2022

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents : 9
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le dix février, à neuf heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : BRUNEAU Alban, CAROLO-LUTROT Virginie, CHERRIERE Maïka, COLSON Joël, DE GAETANO Sylvie, DOMAIN Christine, FEREMANS Sylvie, FLEURET Alain, GRANCHER Christian, GUESDON Allain, LECOURT Pascal, LEFEBVRE Patrick, LEGOUVERNEUR Frédéric, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MARESCOT Michel, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PERINI Angélique, PHILIPPE Edouard, PRESLES Gwendoline, REMOND Franck, SCARANO Eric, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VALTER Clotilde, VANDAELE Virginie, VASSE Jean-Marc.

Conseillers suppléants : AUBOURG Jean, AUBRY Pierre, DELAUNE Daniel, DELAFOSSE Fabienne, FRAQUET Denis, GIMARD Antonin, LEFEVRE Luc, MAHEUT Raynald, NIANG-FOUQUET Oumou.

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à THIBAUDEAU-RAINOT Florence
GASTINNE Jean-Baptiste à PHILIPPE Edouard
SAINT MARTIN Florent à CHERRIERE Maïka

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : AUBEY François, AUGIER Philippe, BAILLARD André, BELGHACHEM Kamel, CANAYER Agnès, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DENIZE Frédéric, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, GUEROULT Claire, GUEROUT Anthony, LECLERC Sébastien, LECOQ Jean-Paul, MERVILLE Denis, MICHALOT Alain, NAVARRE Jean-Louis, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, ROUSSELIN Jean-Louis SAINT-MARTIN Florent, SENINCK Régine, TARGAT Dany, VASSE Sylvain, VASSET Laurent, VERSAVEL Léa, VESQUE Danièle.

Conseillers suppléants : AUBER François, BARIL Thérèse, BEAUCHEMIN Marc, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, BROUT Cédric, CAVELIER Stéphane, CHARBONNEAU Benoît, CHIROL Avelyne, COLOMER Christophe, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DECHAMPS Christine, DEGENETAIS Françoise, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DEZELLUS Michel, DONNET Pascal, DORE Christophe, DROUET Mireille, DUBOCAGE Kevin, DUFROY Maria, FONTAINE Patrick, FORT Jean-Luc, FROMAGE Françoise, GELEBART André, GRANTURCO Thierry, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, HOUSSAYE Martine, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LE COURTOIS Anne-Virginie, LEMOINE Sandrine, LEMONNIER Yves, LENAIN Hubert, LESUEUR Raphaël, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, NIEPCERON Hervé, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, PIEDNOEL Denis, POURDIEU Brigitte, RABBY-DEMAISON Frédéric, ROUSSELET Eric, SAINT-MARTIN Jean-Paul, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-31,
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2021,
- La délibération n° 20210326-08 du 26 mars 2021 adoptant le budget primitif 2021,
- L'exercice du budget 2021,

Considérant :

- que le receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion (synthèse ci-après) dressé par le Trésorier pour l'exercice 2021, pour le budget visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part pour l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2021			
Réalisations de l'exercice	677 417.69 €	622 369.12 €	
Déficit de fonctionnement			- 55 048.57 €
Investissement 2021			
Réalisations de l'exercice	7 476.64 €	13 225.36 €	
Excédent d'investissement			5 748.72 €
Déficit de l'exercice 2021			- 49 299.85 €
Résultat antérieur reporté Fonctionnement			377 210.95 €
Résultat antérieur reporté Investissement			- 2 118.32 €
Résultat de clôture exercice 2021			325 792.78 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU

23 FEV. 2022

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 30

Nombre de délégués suppléants présents : 9

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le dix février, à neuf heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : BRUNEAU Alban, CAROLO-LUTROT Virginie, CHERRIERE Malika, COLSON Joël, DE GAETANO Sylvie, DOMAIN Christine, FEREMANS Sylvie, FLEURET Alain, GRANCHER Christian, GUESDON Allain, LECOURT Pascal, LEFEBVRE Patrick, LEGOUVERNEUR Frédéric, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MARESCOT Michel, MARTIN Vincent, MAUPOINT Amaud, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PERINI Angélique, PHILIPPE Edouard, PRESLES Gwendoline, REMOND Franck, SCARANO Eric, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VALTER Clotilde, VANDAELE Virginie, VASSE Jean-Marc.

Conseillers suppléants : AUBOURG Jean, AUBRY Pierre, DELAUNE Daniel, DELAFOSSE Fabienne, FRAQUET Denis, GIMARD Antonin, LEFEVRE Luc, MAHEUT Raynald, NIANG-FOUQUET Oumou.

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à THIBAUDEAU-RAINOT Florence

GASTINNE Jean-Baptiste à PHILIPPE Edouard

SAINT MARTIN Florent à CHERRIERE Malika

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : AUBEY François, AUGIER Philippe, BAILLARD André, BELGHACHEM Kamel, CANAYER Agnès, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DENIZE Frédérick, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, GUEROULT Claire, GUEROUT Anthony, LECLERC Sébastien, LECOQ Jean-Paul, MERVILLE Denis, MICHALOT Alain, NAVARRE Jean-Louis, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, ROUSSELIN Jean-Louis SAINT-MARTIN Florent, SENINCK Régine, TARGAT Dany, VASSE Sylvain, VASSET Laurent, VERSAVEL Léa, VESQUE Danièle.

Conseillers suppléants : AUBER François, BARIL Thérèse, BEAUCHEMIN Marc, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, BROUT Cédric, CAVELIER Stéphane, CHARBONNEAU Benoît, CHIROL Avelyne, COLOMER Christophe, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DECHAMPS Christine, DEGENETAIS Françoise, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DEZELLUS Michel, DONNET Pascal, DORE Christophe, DROUET Mireille, DUBOCAGE Kevin, DUFROY Maria, FONTAINE Patrick, FORT Jean-Luc, FROMAGE Françoise, GELEBART André, GRANTURCO Thierry, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, HOUSSAYE Martine, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LE COURTOIS Anne-Virginie, LEMOINE Sandrine, LEMONNIER Yves, LENAIN Hubert, LESUEUR Raphaël, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, NIEPCERON Hervé, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, PIEDNOEL Denis, POURDIEU Brigitte, RABBY-DEMAISON Frédéric, ROUSSELET Eric, SAINT-MARTIN Jean-Paul, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine.

Délibération n°20220210 - 04 - Compte administratif 2021 - Approbation**LE CONSEIL METROPOLITAIN,**

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-14,
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2021,
- La délibération n° 20210326-08 adoptant le budget primitif 2021,
- L'exercice du budget 2021,

Considérant :

- Que la présentation et le vote du compte administratif 2021 doit intervenir avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice,
- La présentation par l'ordonnateur, du compte administratif de l'exercice 2021 du Pôle métropolitain,
- La nomination de Monsieur Allain GUESDON doyen d'âge des conseillers métropolitains, en tant que Président de séance pour l'approbation du compte administratif 2021,

Après en avoir délibéré,**DECIDE**

- **d'approuver** le compte administratif pour l'exercice 2021, tel que présenté et de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **d'arrêter** le résultat définitif de l'exercice 2021 comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2021			
Réalisations de l'exercice	677 417.69 €	622 369.12 €	
Déficit de fonctionnement			- 55 048.57 €
Investissement 2021			
Réalisations de l'exercice	7 476.64 €	13 225.36 €	
Excédent d'investissement			5 748.72 €
Déficit de l'exercice 2021			49 299.85 €
Résultat antérieur reporté Fonctionnement			377 210.95 €
Résultat antérieur reporté Investissement			- 2 118.32 €
Résultat de clôture exercice 2021			325 792.78 €

- **de constater** que l'excédent de clôture de l'exercice 2021 fait apparaître un déficit de fonctionnement de 55 048.57 € et un excédent d'investissement de 5 748.72 €,
- Et un résultat de l'exercice 2021, cumulé des résultats antérieurs, de **325 792.78 €**.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 23 FEV. 2022

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 30

Nombre de délégués suppléants présents : 9

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le dix février, à neuf heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : BRUNEAU Alban, CAROLO-LUTROT Virginie, CHERRIERE Malika, COLSON Joël, DE GAETANO Sylvie, DOMAIN Christine, FEREMANS Sylvie, FLEURET Alain, GRANCHER Christian, GUESDON Allain, LECOURT Pascal, LEFEBVRE Patrick, LEGOUVERNEUR Frédéric, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MARESCOT Michel, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PERINI Angélique, PHILIPPE Edouard, PRESLES Gwendoline, REMOND Franck, SCARANO Eric, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VALTER Clotilde, VANDAELE Virginie, VASSE Jean-Marc.

Conseillers suppléants : AUBOURG Jean, AUBRY Pierre, DELAUNE Daniel, DELAFOSSE Fabienne, FRAQUET Denis, GIMARD Antonin, LEFEVRE Luc, MAHEUT Raynald, NIANG-FOUQUET Oumou.

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à THIBAUDEAU-RAINOT Florence

GASTINNE Jean-Baptiste à PHILIPPE Edouard

SAINT MARTIN Florent à CHERRIERE Malika

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : AUBEY François, AUGIER Philippe, BAILLARD André, BELGHACHEM Kamel, CANAYER Agnès, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DENIZE Frédéric, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, GUEROULT Claire, GUEROUT Anthony, LECLERC Sébastien, LECOQ Jean-Paul, MERVILLE Denis, MICHALOT Alain, NAVARRE Jean-Louis, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, ROUSSELIN Jean-Louis SAINT-MARTIN Florent, SENINCK Régine, TARGAT Dany, VASSE Sylvain, VASSET Laurent, VERSAVEL Léa, VESQUE Danièle.

Conseillers suppléants : AUBER François, BARIL Thérèse, BEAUCHEMIN Marc, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, BROUT Cédric, CAVELIER Stéphane, CHARBONNEAU Benoît, CHIROL Avelyne, COLOMER Christophe, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DECHAMPS Christine, DEGENETAIS Françoise, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DEZELLUS Michel, DONNET Pascal, DORE Christophe, DROUET Mireille, DUBOCAGE Kevin, DUFROY Maria, FONTAINE Patrick, FORT Jean-Luc, FROMAGE Françoise, GELEBART André, GRANTURCO Thierry, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, HOUSSAYE Martine, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LE COURTOIS Anne-Virginie, LEMOINE Sandrine, LEMONNIER Yves, LENAIN Hubert, LESUEUR Raphaël, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, NIEPCERON Hervé, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, PIEDNOEL Denis, POURDIEU Brigitte, RABBY-DEMAISON Frédéric, ROUSSELET Eric, SAINT-MARTIN Jean-Paul, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine.

Délibération n°20220210 - 05 - Affectation du résultat

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-12 et suivants
- L'instruction budgétaire et comptable M14, version en vigueur au 1^{er} janvier 2021,
- L'exercice du budget 2021,

Considérant :

- Que le résultat à la clôture 2021 s'établit à – **55 048.57 €** en fonctionnement et **5 748.72 €** en investissement
- Que le résultat global cumulé s'établit à **322 162.38 €** en fonctionnement et **3 630.40 €** en investissement
- Que l'arrêté des comptes détermine le résultat de fonctionnement de l'exercice et que ce résultat s'il est excédentaire fait l'objet d'une décision d'affectation en section d'investissement à hauteur du besoin de financement,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De reporter à la section de fonctionnement du budget primitif 2022, l'excédent de financement cumulé : report de fonctionnement (R002) : **322 162.38 €.**
- De reporter à la section d'investissement du budget primitif 2022, l'excédent de financement cumulé : report d'investissement (R001) : **3 630.40€.**

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 23 FEV. 2022**

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents : 9
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le dix février, à neuf heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : BRUNEAU Alban, CAROLO-LUTROT Virginie, CHERRIERE Malika, COLSON Joël, DE GAETANO Sylvie, DOMAIN Christine, FEREMANS Sylvie, FLEURET Alain, GRANCHER Christian, GUESDON Allain, LECOURT Pascal, LEFEBVRE Patrick, LEGOUVERNEUR Frédéric, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MARESCOT Michel, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PERINI Angélique, PHILIPPE Edouard, PRESLES Gwendoline, REMOND Franck, SCARANO Eric, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VALTER Clotilde, VANDAELE Virginie, VASSE Jean-Marc.

Conseillers suppléants : AUBOURG Jean, AUBRY Pierre, DELAUNE Daniel, DELAFOSSE Fabienne, FRAQUET Denis, GIMARD Antonin, LEFEVRE Luc, MAHEUT Raynald, NIANG-FOUQUET Oumou.

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à THIBAUDEAU-RAINOT Florence
GASTINNE Jean-Baptiste à PHILIPPE Edouard
SAINT MARTIN Florent à CHERRIERE Malika

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : AUBEY François, AUGIER Philippe, BAILLARD André, BELGHACHEM Kamel, CANAYER Agnès, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DENIZE Frédéric, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, GUEROULT Claire, GUEROUT Anthony, LECLERC Sébastien, LECOQ Jean-Paul, MERVILLE Denis, MICHALOT Alain, NAVARRE Jean-Louis, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, ROUSSELIN Jean-Louis SAINT-MARTIN Florent, SENINCK Régine, TARGAT Dany, VASSE Sylvain, VASSET Laurent, VERSAVEL Léa, VESQUE Danièle.

Conseillers suppléants : AUBER François, BARIL Thérèse, BEAUCHEMIN Marc, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, BROUT Cédric, CAVELIER Stéphane, CHARBONNEAU Benoît, CHIROL Avelyne, COLOMER Christophe, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DECHAMPS Christine, DEGENETAIS Françoise, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DEZELLUS Michel, DONNET Pascal, DORE Christophe, DROUET Mireille, DUBOCAGE Kevin, DUFROY Maria, FONTAINE Patrick, FORT Jean-Luc, FROMAGE Françoise, GELEBART André, GRANTURCO Thierry, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, HOUSSAYE Martine, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LE COURTOIS Anne-Virginie, LEMOINE Sandrine, LEMONNIER Yves, LENAIN Hubert, LESUEUR Raphaël, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, NIEPCERON Hervé, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, PIEDNOEL Denis, POURDIEU Brigitte, RABBY-DEMAISON Frédéric, ROUSSELET Eric, SAINT-MARTIN Jean-Paul, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la loi n° 94.504 du 22 Juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales,
- l'instruction budgétaire et comptable M 14 s'appliquant aux syndicats mixtes fermés par renvoi des dispositions de l'article R.5711-1 du CGCT aux articles D.2311-2 et D.2311-3,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine,

Considérant

- le projet de budget primitif 2022 présenté par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2022 arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés présentant chapitre par chapitre le budget du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et les cotisations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Recettes	Montant
002	Excédent Fonctionnement reporté N-1	322 162.38
7488	Autres attributions et participations	611 200,00
TOTAL DES RECETTES		933 362.38 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Dépenses	Montant
60623	Alimentation	150,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00
6132	Locations immobilières	47 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00
6156	Maintenance	4 500,00
6161	Assurances	5 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 600,00
6184	Versements organismes de formation	500,00
6188	Service extérieurs – autres frais prestations	414 122,38
6231	Annonces et insertions	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 500,00
6241	Transports de biens	800,00
6251	Voyages et déplacements	600,00
6256	Missions	1 600,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00
<i>TOTAL Chapitre 011</i>		486 072,38
6332	Cotisations FNAL	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDG	2 700,00
6338	Autres impôts et taxes sur rémunérations	600,00
64111	Rémunération principale titulaires	12 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	200,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 900,00
64131	Rémunérations non tit.	156 000,00
6451	Cotisations URSSAF	42 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	6 200,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	100,00
<i>TOTAL Chapitre 012</i>		240 000,00
6512	Droits d'utilisation informatique	3 000,00
6518	Autres	500,00
6574	Subv fonct associations organismes droit privé	195 000,00
<i>TOTAL chapitre 65</i>		198 500,00
6811	Amortissement	8 790,00
<i>TOAL Chapitre 042</i>		8 790,00
022	Dépenses imprévues	
<i>TOTAL Chapitre 022</i>		-
023	Virement à la section d'investissement	-
<i>TOTAL Chapitre 023</i>		
TOTAL DES DEPENSES		933 362,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article	Recettes	Montant
001	Excédent Investissement reporté N-1	3 630,40
<i>TOTAL Chapitre 002</i>		3 630,40
28	Dotation aux amortissements	8 790,00
<i>TOTAL Chapitre 040</i>		8 790,00
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	-
<i>TOTAL Chapitre 10</i>		-
<i>TOTAL Chapitre 13</i>		-
021	Virt de la section fonctionnement	-
<i>TOTAL Chapitre 021</i>		
TOTAL DES RECETTES		12 420,40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article	Dépenses	Montant
2051	Concessions et droits similaires	7 000,00
	<i>TOTAL Chapitre 20</i>	7 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 420,40
	<i>TOTAL Chapitre 21</i>	5 420,40
020	Dépenses imprévues	
	<i>TOTAL Chapitre 020</i>	
TOTAL DES DEPENSES		12 420,40 €

MONTANT DES COTISATIONS 2022 DES EPCI MEMBRES DU PÔLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

EPCI Membres	MONTANT
Communauté de Communes Pays Honfleur-Beuzeville	10 572,92 €
Communauté de Communes Campagne de Caux	12 180,35 €
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	34 726,78 €
Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	26 084,35 €
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	72 705,71 €
Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo	104 579,48 €
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	317 316,77 €
Communauté de Communes Roumois Seine	33 033,64 €
TOTAL	611 200,00 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Président,
 Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
 A COMPTER DU 23 FEV. 2022

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents : 9
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-deux, le dix février, à neuf heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks au Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : BRUNEAU Alban, CAROLO-LUTROT Virginie, CHERRIERE Malika, COLSON Joël, DE GAETANO Sylvie, DOMAIN Christine, FEREMANS Sylvie, FLEURET Alain, GRANCHER Christian, GUESDON Allain, LECOURT Pascal, LEFEBVRE Patrick, LEGOUVERNEUR Frédéric, LEPRETTRE Pascal, LETHUILLIER Cyriaque, MARESCOT Michel, MARTIN Vincent, MAUPOINT Amand, MAURICE Jean-Louis, MOREL Christine, PERINI Angélique, PHILIPPE Edouard, PRESLES Gwendoline, REMOND Franck, SCARANO Eric, TETREL Marc-Antoine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VALTER Clotilde, VANDAELE Virginie, VASSE Jean-Marc.

Conseillers suppléants : AUBOURG Jean, AUBRY Pierre, DELAUNE Daniel, DELAFOSSE Fabienne, FRAQUET Denis, GIMARD Antonin, LEFEVRE Luc, MAHEUT Raynald, NIANG-FOUQUET Oumou.

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à THIBAUDEAU-RAINOT Florence
GASTINNE Jean-Baptiste à PHILIPPE Edouard
SAINT MARTIN Florent à CHERRIERE Malika

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : AUBEY François, AUGIER Philippe, BAILLARD André, BELGHACHEM Kamel, CANAYER Agnès, CORITON Bastien, COURCOT Chantal, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DENIZE Frédéric, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, GUEROULT Claire, GUEROUT Anthony, LECLERC Sébastien, LECOQ Jean-Paul, MERVILLE Denis, MICHALOT Alain, NAVARRE Jean-Louis, PERALTA Didier, PESQUET Patrick, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, ROUSSELIN Jean-Louis, SAINT-MARTIN Florent, SENINCK Régine, TARGAT Dany, VASSE Sylvain, VASSET Laurent, VERSAVEL Léa, VESQUE Danièle.

Conseillers suppléants : AUBER François, BARIL Thérèse, BEAUCHEMIN Marc, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, BROUT Cédric, CAVELIER Stéphane, CHARBONNEAU Benoît, CHIROL Avelyne, COLOMER Christophe, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DECHAMPS Christine, DEGENETAIS Françoise, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DEZELLUS Michel, DONNET Pascal, DORE Christophe, DROUET Mireille, DUBOCAGE Kevin, DUFROY Maria, FONTAINE Patrick, FORT Jean-Luc, FROMAGE Françoise, GELEBART André, GRANTURCO Thierry, GREVERIE Denis, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, HOUSSAYE Martine, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LE COURTOIS Anne-Virginie, LEMOINE Sandrine, LEMONNIER Yves, LENAIN Hubert, LESUEUR Raphaël, LEVEE Xavier, LOISON Marie-Françoise, NIEPCERON Hervé, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, PIEDNOEL Denis, POURDIEU Brigitte, RABBY-DEMAISON Frédéric, ROUSSELET Eric, SAINT-MARTIN Jean-Paul, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine.

Délibération n°20220210 - 07 - Convention pôle métropolitain, opération « Réserve en Seine »

Après deux années d'expérimentations réussies, le Pôle métropolitain souhaite renouveler le produit « Réserve en Seine » pour la saison 2022 avec 6 sorties sur juillet et août. La convention porte donc sur l'organisation et le déploiement de sorties découvertes commentées de la réserve naturelle en bateau. Le pôle s'engage en particulier à assurer la promotion de l'opération en prenant à sa charge notamment le plan de communication, les frais liés au pilote de Seine, et l'animation auprès de la Maison de l'Estuaire à hauteur de 350 € par sortie.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la Maison de l'Estuaire et de la société Navigation normande,

Considérant :

- Que le Pôle métropolitain est chargé de mettre en œuvre des actions d'intérêt métropolitain notamment dans le domaine du tourisme et de l'attractivité, et qu'il doit entre autres développer l'identité du territoire de l'Estuaire de la Seine, et se donner les moyens de renforcer l'attractivité de ce territoire
- La nécessité d'établir une convention définissant l'objet et les conditions dans lesquelles l'opération « Réserve en Seine » sera organisée ainsi que les engagements de chacun des partenaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, , la Maison de l'Estuaire et la société Vedettes Baie de Seine
- autoriser le Président à signer ladite convention
- dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

A COMPTE DU 22 FEV. 2022